



Les comportements de consommation en 2017 Le logement devient le premier poste de dépenses des ménages

En 2017, les ménages guyanais consacrent la moitié de leur budget de consommation à se déplacer, se nourrir et se loger. Il existe cependant des disparités : tous les ménages ne consomment pas de la même manière, en fonction notamment de leur niveau de vie. Trois profils types de consommation se dessinent en Guyane, chacun ayant des modes de consommation spécifiques : les *locataires à faibles ressources*, les *ménages défavorisés priorisant l'alimentation* et les *actifs en emploi consommateurs de biens de confort*. Entre 2011 et 2017, la part des dépenses de logement dans le budget des ménages guyanais augmente fortement. Dans le même temps, la part des dépenses alimentaires diminue.

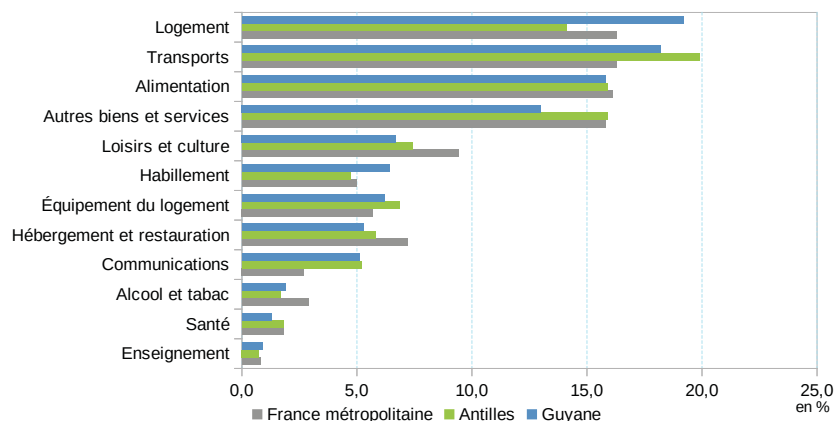
Baptiste Raimbaud, Lise Demougeot, Nicolas Kempf, Insee

En 2017, les ménages guyanais consomment en moyenne 1 980 € par ménage par mois, c'est 70 € de plus qu'aux Antilles et 320 € de moins qu'en France métropolitaine. Néanmoins, par unité de consommation (UC), ils dépensent 1 020 € par mois. Cette somme reste inférieure à leurs homologues antillais (245 € de moins) et métropolitains (480 € de moins).

Parce que les ménages guyanais sont généralement de taille plus importante, mais aussi plus jeunes, leurs revenus sont plus faibles et leurs besoins de consommation plus importants. Quels sont les choix de consommation des ménages guyanais ? Quels facteurs influent sur leurs préférences ou leurs obligations en matière de dépenses ?

1 Le logement, premier poste de dépenses des ménages guyanais

Comparaison spatiale des structures de consommation des ménages (en %)



Lecture : en 2017, les ménages guyanais consacrent 19,2% de leur budget aux dépenses de logement.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2017.

Le logement, le transport et l'alimentation, principales dépenses des ménages guyanais

Les ménages guyanais consacrent 53,2 % de leur budget (*source*) pour se loger, se déplacer et se nourrir.

Le logement représente la première dépense des ménages guyanais, soit 19,2 % de leur budget (*figure 1*), c'est-à-dire trois points de plus qu'en France métropolitaine et 5 points de plus qu'aux Antilles. Ce niveau important s'explique par plusieurs facteurs. Tout d'abord, la moitié des ménages guyanais sont locataires de leur logement. De plus, les prix des loyers en Guyane sont élevés en raison de la faiblesse de l'offre de logements. La construction de logements ne répond effectivement pas à la demande liée à la croissance démographique. Enfin, le revenu des ménages est faible. Les loyers représentent ainsi 65 % du budget affecté au logement. Suivent, ensuite, les dépenses d'électricité (18 %) et d'eau (12 %).

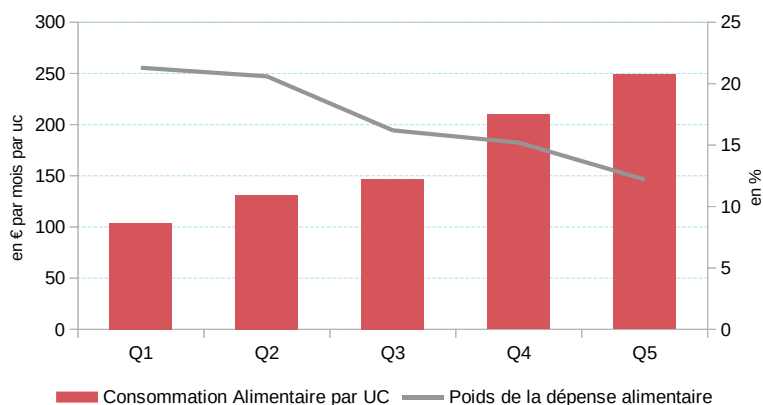
En 2017, le deuxième poste de consommation des ménages guyanais est dévolu aux dépenses de transport, pour 18,2 % de leur budget. Cette dépense de transport se répartit entre l'achat de carburant (27 % de la dépense de transport), l'achat de véhicules (28 %) et le transport aérien (8 %). Ce niveau de dépenses élevé s'explique par un surcoût des prix des véhicules à l'achat et à l'entretien et par la nécessité de couvrir des distances importantes, malgré un taux d'équipement plus faible de la population. Le niveau de dépenses de transport guyanais est proche de celui des Antilles et reste plus élevé qu'en France métropolitaine.

L'alimentation n'est que le troisième poste de dépense des ménages guyanais et représente 15,8 % de leur budget. Cette part est du même ordre que celle de France métropolitaine et des Antilles. Les dépenses alimentaires des ménages guyanais s'articulent notamment autour de la viande (22 % d'entre elles), le pain et les céréales (18 %), les légumes (11 %) et le lait, fromages et œufs (9 %).

En dehors de ces trois grands postes, c'est 46,8 % du budget des ménages guyanais qui est affecté à d'autres dépenses. Parmi ces dernières, les biens de confort (*définitions*), c'est-à-dire les dépenses liées aux loisirs et à la culture, à l'hébergement-restauration et à l'habillement, représentent 18,4 % de la consommation totale des ménages guyanais. Ce niveau de dépense est similaire aux Antilles mais reste inférieur de trois points à la France métropolitaine. La consommation de biens et services liée à la communication s'élève, quant à elle, à 5,1 % du budget, soit 2,4 points de plus qu'en France métropolitaine. Comme aux Antilles, le coût des services de télécommunication est habituellement plus élevé en Guyane.

2 Le poids des dépenses alimentaires diminue avec l'augmentation du revenu

Consommation et poids de la dépense alimentaire en Guyane en 2017 selon le revenu (en € et en %)

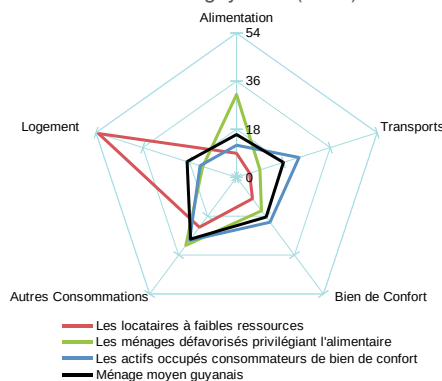


Lecture : les ménages les plus modestes, c'est-à-dire les ménages du 1er quintile de revenu, dépensent 104 € par mois par uc dans l'alimentation ce qui représente 21 % de leur budget.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2017.

3 Trois profils de consommateurs, trois priorités de consommation

Répartition des dépenses en fonction du profil des consommateurs guyanais (en %)



Note : les données de ce tableau sont issues d'une classification ascendante hiérarchique ayant permis d'identifier trois profils de consommations.

Lecture : les locataires à faibles ressources dépensent 53 % de leur budget dans leur logement.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2017.

Les dépenses en biens et services divers représentent 13 % du budget des ménages. Ce poste comprend notamment les dépenses d'assurances et de soins corporels.

Les choix en matière de consommation, une question de revenu avant tout

En 2017, les ménages guyanais les plus modestes, c'est-à-dire les 20 % de ménages les moins riches, ne consomment que 490 € par UC par mois, contre 2 050 € pour les plus aisés.

En règle générale, à mesure que le revenu augmente, la part des dépenses de consommation allouée aux besoins essentiels (s'alimenter et se loger) diminue au profit du transport et des biens de confort. Les ménages les plus modestes utilisent 21 % de leur budget pour se nourrir contre seulement 12 % pour les ménages les plus aisés

Dépenses pré-engagées, un niveau comparable à celui de la France métropolitaine mais de vraies disparités selon les ménages

Les dépenses pré-engagées se font sous la forme de contrats difficilement renégociables à court-terme. En 2017, les dépenses pré-engagées (*définitions*) représentent un tiers du budget des ménages guyanais, soit un niveau plus élevé que celui de la France métropolitaine (30 %). Depuis 2011, le poids de ces dépenses a progressé de 4 points. Ce type de dépenses contraintes pèse sur les ressources des ménages et diminue leur capacité au quotidien à se diriger vers d'autres types de consommation, comme les loisirs.

Ainsi, le poids des dépenses pré-engagées est très important chez les locataires à faibles ressources (71 % de leur consommation totale), ces ménages ayant arbitré sur le logement.

À l'opposé, les dépenses pré-engagées pèsent beaucoup moins dans le budget des ménages défavorisés priorisant l'alimentaire et des actifs en emploi consommateurs de biens de confort, respectivement 28 % et 27 %.

En Guyane comme ailleurs, le poids des dépenses pré-engagées se réduit à mesure que la richesse du ménage augmente, passant de 35 % du budget pour les plus modestes, à 28 % pour les plus aisés.

(*figure 2*). De la même manière, plus le revenu des ménages augmente, moins la part de leurs dépenses de logement et de communications est élevée.

Le comportement de consommation d'un ménage relève d'un arbitrage permanent entre la satisfaction de ses besoins et un ensemble de contraintes comprenant, en premier lieu, la contrainte budgétaire. Les besoins d'un ménage sont également liés aux caractéristiques des individus qui le composent : taille, composition du ménage et âge de la personne de référence.

À partir des habitudes de consommation des ménages guyanais, trois profils types de consommation se dessinent : les *locataires à faibles ressources*, les *ménages défavorisés priorisant l'alimentaire*, et les *actifs en emploi consommateurs de biens de confort* (*méthodologie*).

Les dépenses de logement pèsent sur le budget des « locataires à faibles ressources »

Les *locataires à faibles ressources* représentent 26,5 % des ménages guyanais. Ils se caractérisent par une proportion de dépenses en logement très importante et un revenu modeste. Parmi eux, neuf ménages sur dix sont locataires de leur logement, leur revenu modeste les empêchant d'accéder à la propriété. Il s'agit principalement de personnes seules ou de familles monoparentales.

Les *locataires à faibles ressources* consomment en moyenne 585 € par mois par UC. Le logement représente plus de la moitié de leur budget de consommation, soit 33 points de plus que la moyenne (*figure 3*). Les principaux motifs de dépenses liés au logement sont les loyers, l'électricité et l'eau. Le coût du logement, conjugué à un revenu modeste grève leur budget. Ils dépensent donc moins dans les transports, l'alimentation et les biens de confort, que les autres profils de consommateurs.

L'alimentation, une priorité pour les autres « ménages défavorisés »

Les *ménages défavorisés* donnant la priorité à l'alimentation représentent 30 % des ménages guyanais. Ils se caractérisent par une proportion de dépenses alimentaires très élevée et un revenu très modeste. 60 % d'entre eux se déclarent propriétaires de leur logement ou sont logés gratuitement, ce qui implique des dépenses de logement faibles. Leur revenu est très modeste : 60 % d'entre eux appartient aux 40 % de ménages les moins aisés. Ce sont plutôt des couples avec enfants ou des familles monoparentales.

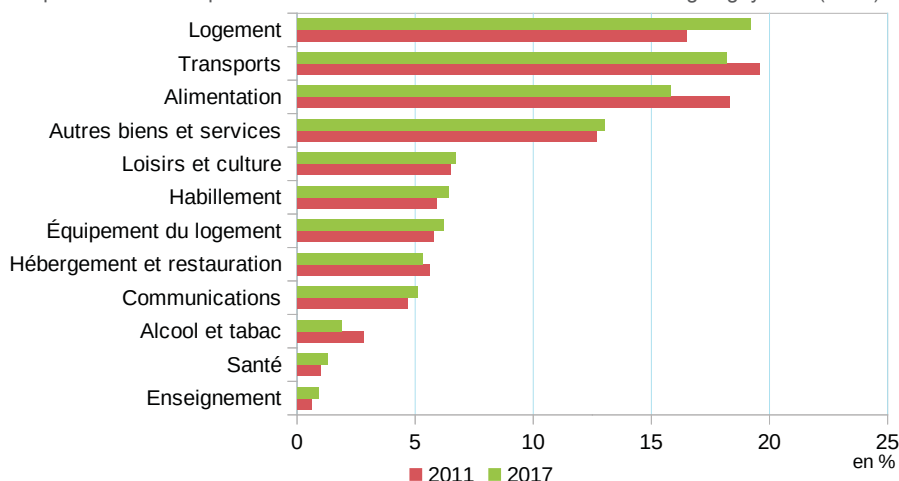
Ces ménages consomment en moyenne 625 € par mois par UC. L'alimentation est, de loin, leur premier poste de dépenses. Elle représente 31 % de leur consommation totale, soit 15 points de plus que la moyenne guyanaise. À l'inverse, ils dépensent peu dans les transports (9 %).

Les actifs en emploi consommateurs de biens de confort et de transport

Les *actifs en emploi consommateurs de biens de confort* représentent 43,5 % des ménages guyanais. Ils se caractérisent par une part importante de dépenses liées aux transports. Ces ménages sont souvent actifs.

4 Le logement représente la part la plus importante des dépenses en 2017

Comparaison intertemporelle des structures de consommation des ménages guyanais (en %)



Lecture : Entre 2011 et 2017, la part des dépenses de transport diminué de 1,5 point.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2017.

Quelles dépenses privilégieraient les ménages guyanais si leurs ressources augmentaient ?

Si les ressources des ménages guyanais augmentaient (d'environ 10 %), ils affecteraient en priorité ce surplus aux loisirs, aux vacances et à l'épargne (*figure 5*). En revanche, très peu seraient prêts à dépenser plus pour leur habillement, leur moyen de transport, leur culture et l'éducation de leurs enfants.

Ces déclarations cachent toutefois des disparités importantes selon le revenu des ménages. Les plus pauvres auraient tendance à dépenser davantage pour leur alimentation et leur logement, deux besoins essentiels, tandis que les plus riches souhaiteraient dépenser plus pour leurs loisirs et vacances et l'épargne. Ces souhaits mettent en lumière les restrictions que s'imposent les ménages à bas revenus dans leurs comportements de consommation.

En termes de profils type de consommateurs, les *locataires à faibles ressources* privilégieraient les dépenses alimentaires et les loisirs ou les vacances. Les *ménages défavorisés* priorisant l'alimentaire dépenseraient davantage dans l'alimentation et l'épargne. Enfin, les *actifs en emploi consommateurs de biens de confort* opteraient pour l'épargne et les loisirs ou vacances.

5 En cas de ressources supplémentaires, les dépenses de loisirs ou de vacances seraient privilégiées

Affectation prioritaire d'un revenu supplémentaire en fonction du revenu (en %)

	Ensemble	Q1	Q5
Dépenser plus pour vos loisirs ou vos vacances	16,5	8,8	28,1
Épargner	16,1	9,6	21,9
Dépenser plus pour votre alimentation	15,4	24,5	4,1
Dépenser plus pour votre logement, votre résidence secondaire	13,7	19,4	12,0
Rembourser vos crédits ou vos dettes	7,9	3,4	12,8
Dépenser plus pour l'équipement de votre logement	7,1	7,0	8,2
Dépenser plus pour votre santé	6,3	5,2	1,2
En faire profiter vos proches	5,5	5,6	4,8
Dépenser plus pour votre culture, pour l'éducation de vos enfants	4,1	6,0	0,9
Dépenser plus pour vos transports (achat automobile...)	3,3	5,2	0,9
Autres cas	2,4	2,5	1,9
Dépenser plus pour votre habillement	1,7	2,8	3,2

Lecture : en cas de ressources supplémentaires, 16,5 % des ménages guyanais dépenseraient plus pour les loisirs et les vacances.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2017.

Ils sont généralement diplômés et occupent des emplois à forte rémunération. La moitié d'entre eux possèdent leur logement. Il s'agit généralement de couples avec enfants.

Disposant de moyens relativement conséquents, les *actifs en emploi consommateurs de biens de confort* dépensent en moyenne 1 553 € par mois par UC. Ils consacrent ainsi 45 % de leur budget au transport (24%) ou à l'achat de biens de confort (21%).

La part des dépenses allouées au logement augmente entre 2011 et 2017

Depuis 2017, le champ de l'enquête a été étendu aux communes d'Apatou, Saint-Georges-de-l'Oyapock et Régina. Dans ce paragraphe, les comparaisons portent uniquement sur les douze communes routières entre 2011 et 2017, de Saint-Laurent-du-Maroni à Roura. En 2017, les ménages guyanais ont dépensé 1,7 milliard

Avertissement relatif à la baisse de l'alimentaire

Entre 2011 et 2017, les dépenses d'alimentation des ménages guyanais augmentent. En revanche, dans le budget total, la part de la consommation allouée aux dépenses alimentaires baisse. En effet, sur la période, la taille des ménages diminue malgré la croissance démographique, ce qui entraîne des besoins de logement différents et des dépenses plus importantes.

De plus, les traitements statistiques individuels de l'enquête entre les deux millésimes accentuent cette diminution.

d'euros dans l'achat de biens et services. Compte-tenu de l'évolution des prix, ces dépenses ont augmenté de 19 % entre 2011 et 2017. Cette hausse est portée, d'une part, par la croissance démographique (+ 16 % sur la période) et, d'autre part, par l'amélioration progressive du revenu des ménages. Ces deux phénomènes ont entraîné une augmentation de la demande qui s'est traduite par des dépenses de consommation supplémentaires.

Entre 2011 et 2017, les ménages guyanais ont modifié leurs habitudes de consommation en augmentant la part de leurs dépenses dédiées au logement et aux biens de confort au détriment de l'alimentation, du transport, de l'alcool et du tabac. La part des dépenses de logement, généralement importante en Guyane, augmente de 3,2 points sur la période : cette hausse résulte essentiellement de l'augmentation des dépenses de loyers (figure 4).

À l'inverse, comme aux Antilles, la part du budget allouée à l'alimentation baisse de 2,5 points en six ans. C'est également le cas du transport (- 1,4 point) et des dépenses d'alcool et tabac (- 1 point). ■

Source

L'enquête Budget de famille (BDF) vise à reconstituer toute la comptabilité des ménages (dépenses et ressources) résidant en France (métropolitaine et Dom). L'étude des dépenses constitue l'objectif traditionnel et central de l'enquête : toutes les dépenses des ménages sont enregistrées, leur montant et leur nature, ventilés dans une nomenclature d'environ 900 postes budgétaires compatible avec la nomenclature de la comptabilité nationale. C'est une nomenclature internationale qui permet de comparer les données dans le temps et dans l'espace.

L'enquête BDF est une enquête quinquennale, qui existe en France métropolitaine depuis 1979 et dans les départements d'outre-mer depuis 1995. Elle porte sur l'ensemble des ménages ordinaires de France entière. L'enquête 2016-2017 s'est déroulée en deux visites auprès de tous les individus de chaque ménage enquêté. Dans les départements d'outre-mer (hors Mayotte, où l'enquête est décalée d'un an), 6 800 logements ont été enquêtés et 3 900 ménages ont effectivement répondu.

L'enquête BDF couvre quinze communes sur les 22 que compte la Guyane. Ces quinze communes constituent la Guyane routière depuis Apatou jusqu'à Saint-Georges-de-l'Oyapock. Le champ géographique de l'enquête est donc défini par les communes d'Apatou, Saint-Laurent-du-Maroni, Awala-Yalimapo, Mana, Iracoubo, Sinnamary, Kourou, Macouria, Montsinéry-Tonnegrande, Cayenne, Matoury, Remire-Montjoly, Roura, Régina et Saint-Georges-de-l'Oyapock, soit une population totale de 235 000 habitants sur les 265 500 habitants de la Guyane en 2017.

Méthode

Les profils de consommateurs sont issus d'une classification ascendante hiérarchique (CAH). À partir des consommations dans chaque poste de dépenses (alimentation, transport, logement, équipement de logement, etc.), les ménages ont été regroupés en trois profils type de consommateurs aussi homogènes et distincts que possible :

- les ménages défavorisés donnant priorité à l'alimentation,
- les locataires aux revenus modestes,
- et les actifs en emploi consommateurs de biens de confort.

Le nom de chacun de ces profils s'appuie sur les caractéristiques des individus les plus représentés.

Définitions

Consommation : la consommation correspond à l'ensemble des dépenses d'un ménage, dont sont exclus les dépenses d'investissements comme les achats immobiliers, les gros travaux et les placements financiers. On exclut aussi les impôts directs acquittés par le ménage (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière, etc.).

Unité de consommation : système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).
Lire la suite : <https://www.insee.fr/fr/metadata/definition/c1802>.

Biens de confort : il s'agit de biens dont la consommation augmente, en pourcentage, plus que le revenu. Ces biens, parfois appelés « biens de luxe », conduisent notamment à l'épanouissement social des consommateurs concernés. Ils regroupent les postes de dépenses suivants : loisirs et culture, hébergement et restauration, habillement.

Quintiles : les quintiles de revenu par unité de consommation sont les valeurs-seuils qui, lorsque l'on ordonne la population selon les valeurs de ce revenu, la partitionnent en cinq sous-populations de tailles égales.

Dépenses pré-engagées : ensemble des dépenses des ménages réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme.

Lire la suite : <https://www.insee.fr/fr/metadata/definition/c1358>.

Service territorial de Cayenne
23 ter Avenue Pasteur - CS 36017
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Olivier LÉNA

Rédacteur en chef :
Sylvie BLANC

Rédacteur en chef adjoint :
Maud TANTIN MACHECLER

Mise en page :
Maud TANTIN MACHECLER

ISSN : 2417-0798
© Insee 2019

Pour en savoir plus

- A. Ferret, Demoly E., « Les comportements de consommation en 2017 : le transport pèse plus en milieu rural, le logement en milieu urbain », *Insee Première* n° 1749, avril 2019.
- « Les inégalités s'accroissent entre 2001 et 2011 » *Insee Dossier Guyane* n° 9, mars 2018.
- « Cinquante ans de consommation en France », *Insee Références édition 2009*, septembre 2009.
- N. Herpin, « Sociologie de la consommation », La Découverte, collection Repères, 2004.

